ARMORIAL COMMUNAL

« D'azur, au mont de sinople, chargé d'une cardoule d'or, et accompagné en chef d'un gril mis en pal, accosté de deux têtes de mouton affrontées, le tout d'argent.»

COMMUNE DE LANUÉJOLS

ETYMOLOGIE

LANUÉJOLS vient du gaulois “Lano”, signifiant la plaine et “oialo” la clairière. Lanuéjols est le village dans la plaine près d’une clairière.

Cf : Noms de lieux du Languedoc de Paul Fabre, professeur de linguistique française à Montpellier III ; cf Toponymie occitane de Bénédicte et Jean-Jacques Fenié, agrégés de géographie et professeurs d'occitan ; cf Noms de lieux du département de l'Hérault de Franck Hamelin, professeur à l'université de Colombie-Britannique au Canada.

GENTILÉ

Les habitants de Lanuéjols portent le nom de Lanuéjolienne et Lanuéjolien.

Cf : Dictionnaire d'Amboise du Languedoc-Roussillon.

BLASON

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en décembre 2002.

AJUSTEMENTS ET PRÉCISIONS HÉRALDIQUES

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.
L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.
L’azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le mont, la cardoule, les têtes de mouton et le gril.

VARIANTE(S)

1 : AUTRE(S) BLASON(S) CONNU(S)

La commune de Lanuéjols n'a jamais réalisé ou fait réaliser d'armoiries différentes, respectant ainsi les règles héraldiques qui interdisent l'usage d'autre blason que celui qui a été initialement attribué, sauf dans des cas bien précis : Changement de nom ou changement de territoire (Cas par exemple des nouvelles communes qui commencent à se former avec la loi N.OT.R.E.).

2 : DESSIN DIFFÉRENT

Aucun dessin alternatif n’a été réalisé pour la commune de LANUÉJOLS ce qui respecte les règles héraldiques.

HISTORIQUE NOBILIAIRE

Pour établir le nobiliaire de Lanuéjols, il faut remonter aux origines du village.

Le terme Lanuéjols est gaulois (Cf partie étymologique). Le village n’existait donc pas avant eux.

Cependant, les dolmens de Gras et de Pradines montrent qu’il y avait une présence humaine du mésolithique, soit entre 10000 à 5000 ans avant notre ère. Mais la population en cet endroit était faible ; les ossuaires qui ont été trouvé ainsi que les coffres sépulcraux sont majoritairement positionnés à l’ouest du Causse-Noir, sur le secteur de Peyreleau. (Cf P676, Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux. 1965, tome 62, N. 3. pp. 667-712 ; auteur Michel LORBLANCHET).

Les photos ci-avant montrent le type d'habitat de ces hommes de la préhistoire du mésolithique ; ils étaient des cueilleurs chasseurs ; les vastes forêts du territoire Lanuéjolien, qui ont été largement défrichées depuis, étaient des réservoirs de nourriture fort importants.

Au néolithique, période qui suit le mésolithique, l'homme descend dans les gorges et s'installe dans les grottes à l'abri des tumultes des rivières. Plusieurs cavités seront occupées : Celle des fromages près d'Espinassous et celle de la Verrière. Cependant, le peuplement se maintien sur le plateau dénudé comme le montre la densité plus importante de tumulus sur le triangle Lanuéjols – Veyreau – St-André-de-Vézines.

Cette population primitive reste en place jusqu'à l'arrivée des gaulois. Notre secteur ne sera pas occupé par les Ligures, qui se contentent de la côte ou de quelques positions en retrait de grands fleuves.

L'installation des gaulois en bordure du ruisseau de Garenne est classique car ils ignoraient la technique de construction des ponts ; ils n'étaient capables que de placer des rondins de bois en des endroits pratiquement à gué des cours d'eau que traversaient les grandes voies de communication. C'est d'ailleurs comme cela qu'ont été créés Trèves (Pour traverser le Trévezel), Dourbies (Pour traverser la Dourbie), Nant (Pour traverser la Dourbie) et Meyrueis (Pour traverser la Jonte). Comme ces points de passage en rondins étaient fragiles, les gaulois étaient obligés de fixer une population en ces endroits pour entretenir les gués et donc maintenir les voies de communication ouvertes.

Nous sommes à la limite nord du territoire des Volques-Arecomiques dont la capitale était Nîmes (Nemausos « Le bois sacré ») et dont le nom signifie les loups (Volques) du pays de la mer (Arecomiques). La limite territoriale était la Jonte avec Meyrueis (Maro, le marché et Ialo, la clairière) comme trait d'union entre les deux « pays » grâce à son activité de marché. Au-delà nous trouvons les Gabali (Les porteurs de javelots) et à l'ouest les Ruteni (Les blonds). Nous sommes maintenant au III° siècle avant Jésus-Christ.

Monnaie des Volces-Arécomices présentant la tête d'une déesse guerrière sur une face et un sanglier sur l'autre. Curieusement le symbole de la tribu n'est pas le loup dont elle porte pourtant le nom.

Au II° siècle avant notre ère, les romains envahissent le territoire des Volces-Arécomices ; ils fondent alors la Narbonnaise, territoire gallo-romain qui vivra jusqu'à l'invasion des Wisigoths terminée en 475 après Jésus-Christ.

En 507, les Wisigoths sont chassés par le roi Clovis jusqu'aux limites de l'ancienne Narbonnaise dont notre secteur fait partie. La région wisigothe prend alors le nom de Septimanie (Les 7 « pays »), et la zone qui nous concerne fait partie du « pays » de Nîmes.

En 532, le roi Théodoric de Neustrie s'empare du diocèse d'Ucetia (Uzès), de Luteva (Lodève) et d'un tiers de celui de Nemausus (Nîmes) ; il lui donne alors le nom d'Arisitum (Probablement Arrigas) ; mais ce dernier ne résistera pas plus de cent ans ; en tout cas le territoire de Dourbies fait partie de cet évêché éphémère.

En 725, la Septimanie tombe aux mains des arabes qui ont envahi la totalité de l'Espagne et du Portugal.

En 759, la prise de Narbonne par Pépin le Bref, roi de France, après un siège de 7 ans, repousse définitivement les arabes hors des Pyrénées.

La Septimanie devient un marquisat rattaché à l'empire carolingien sous la direction de la famille de Gellone et passe en duché en 820 aux mains de Bernard de Septimanie jusqu'en 844. Lui succède Sunifrède 1° de Barcelone jusqu'en 849, suivi d'Olba 1° de Carcassonne, son frère, jusqu'en 851.

En 865 le roi Charles le Chauve divise la Septimanie en deux provinces : Narbonne et Barcelone.

En 892, le secteur de Dourbies, qui fait alors partie du Comté de Nîmes, est annexé par le comte de Toulouse. En 956 il est annexé par les Trencavel et en 1013, le territoire tombe sous les mains de la puissante famille d'Anduze.

L'héraldique qui vient de naître (Environ l'an 1000), nous donne le premier blason noble pour le territoire de la commune :

Famille d'ANDUZE :

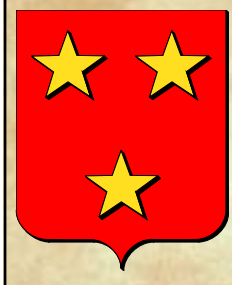

En 1169, la famille de Roquefeuil prend la suite et gardera le territoire comprenant tout le secteur de l'ancien canton de TREVES jusqu'à la Révolution Française.

Famille de ROQUEFEUIL ancien :

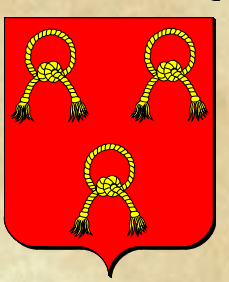

Famille de ROQUEFEUIL moderne pour notre secteur :

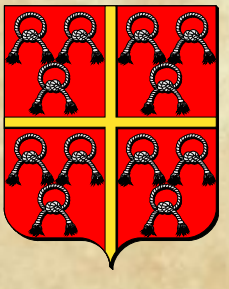

Le territoire des Roquefeuil étant très vaste, des vassaux sont installés.

A : LE TERRITOIRE COMMUNAL EST AINSI MORCELLÉ EN PLUSIEURS CO-SEIGNEURIES :

1 : CELLE DU VILLAGE LUI-MÊME :

À partir de 1360, la seigneurie est octroyée aux Béranger de Caladon jusqu'à la Révolution Française. Leurs armes sont les suivantes :

À partir de 1593 une co-seigneurie naîtra du fait du mariage d'Anne de Caladon de la Valette avec Pierre IV de Banne d'Avéjan. Cette famille garde Lanuéjols jusqu'à la Révolution Française en co-seigneurie avec les Caladon. Elle portait pour armes le blason suivant :

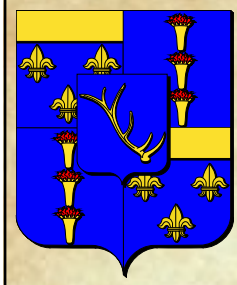

2 : CELLE D'ESPINASSOUS : (En partage avec les Caladon à partir de 1550 environ)

De 1300 environ à 1591, le fief appartient à la famille de Bossuges dont le blason est le suivant :

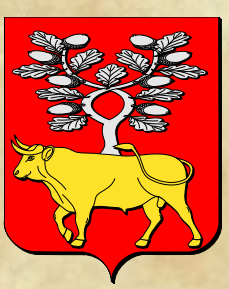

En 1591 Françoise de Bossuges se marie avec Hugues Du Pont, créant la branche Dupont de Bossuges qui gardera le château jusqu'à la Révolution Française. Le blason de cette famille est le suivant.

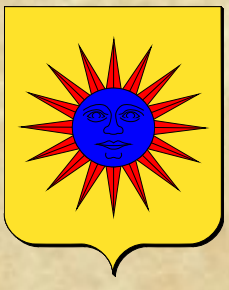

3 : CELLE DE ROGERS :

Du 12ième siècle à 1582, le fief appartient à l'évêché de Nîmes dont les armes sont les suivantes :

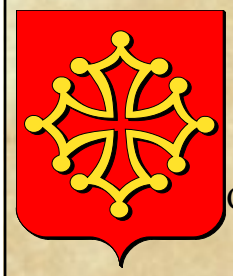
Ce sont les mêmes armes que les Comtes de Toulouse, l'évêché de Nîmes en étant issu.

Ensuite on trouve la famille du Fesc dont les armes sont les suivantes :

Puis, juste avant la Révolution Française, la famille de Lansade acquit le fief dont les armes sont les suivantes :

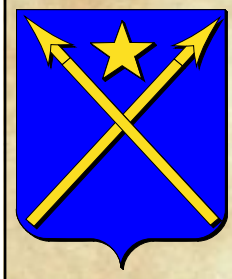

C'est ce blason qui est réalisé en fer forgé sur le portail d'entrée du château.

4 : CELLE DE LICIDE :

D'un temps non retrouvé à 1601, le fief appartient à la famille Fujol de Vébron dont les armes sont les suivantes :

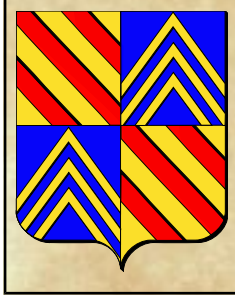

De 1601 à la Révolution Française le fief est partagé en deux mandements par les seigneurs Caladon de Lanuéjols dont les armes ont servi de base au blason communal :

Le premier est tenu par les Valat de Lisside dont les armes sont les suivantes :

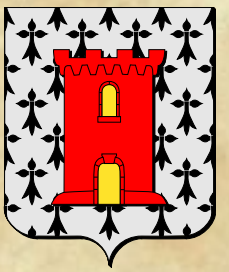

Le second est tenu par la famille de La Tour dont les armes sont les suivantes :

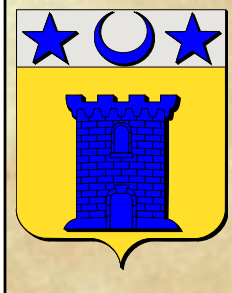

5: LA MANSE D'AIGUEBONNE : (Au Moyen-âge le terme Mansus désigne une ferme avec les terres suffisantes pour faire vivre une famille. Il ne s'agit absolument pas d'un fief avec un château. Le terme de manse est cité en 1309 dans le cartulaire de Notre-Dame du Bonheur au chapitre 72 ; et en 1391 dans les papiers de la famille d'Alzon.)

De 1254 à 1325 la manse appartient à l'abbaye des Fons et Sainte-Claire d'Alès, aujourd'hui totalement démolie. Cette communauté n'a jamais eu de blason.

De 1325 à 1466, la manse bascule aux d'Aiguebonne. Le blason de cette famille est inconnu.

De 1466 à la Révolution Française le fief est repris par la famille Veirier, originaire de Suisse, dans le Genevois. Il sera aussi possesseur de La Mouline.

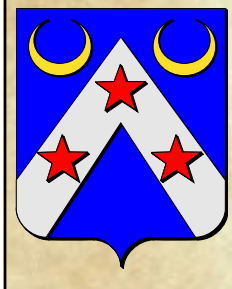

B : LES POSSESSIONS TEMPLIÈRES :

Lanuéjols possède deux sites templiers : La préceptorie de Pradines et la ferme grangière de Servillières. Ces deux sites sont indépendants des possessions des Roquefeuil et de leurs vassaux les Caladon ou les de Bannes.

1 : PRADINES :

Préceptorie rurale, c'est à dire petit poste militaire avec hôpital et lieu de culte, dépendant de la commanderie des Bastits (Aujourd'hui dans le Lot) jusqu'à la dissolution de l'Ordre du Temple en 1314.
Les armes des templiers sont les suivantes :

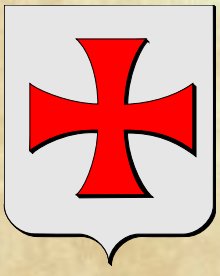

À partir de 1314 jusqu'en 1617, les lieux sont la possession des chevaliers de Malte, héritiers des Templiers dissous. Leurs armes sont les suivantes :

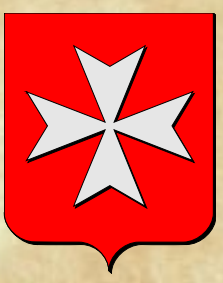

En 1617 jusqu'à une date inconnue, les lieux sont la propriété d'un des ministres de Louis XII. Les recherches que j'ai effectué ne m'ont pas permis de retrouver lequel.

Le domaine sorti des mains de la noblesse pour se retrouver dans la famille de Cambessédès au 18ième siècle.

2 : SERVILLIÈRES :

Ferme grangière templière, c'est à dire ferme avec entrepôt céréalier, petite chapelle (Dédiée à la Sainte-Vierge) et poste défensif pour éviter le pillage du grain.

Comme Pradines elle dépend de la Commanderie des Bastits, mais elle est intégrée à celle de Millau en août 1493 ; le document ne mentionne rien à propos de Pradines. Les seigneurs sont les mêmes que pour Pradines pour les templiers et les hospitaliers. Il n'y en n'aura pas d'autre.

HÉRALDIQUE DES LIEUX HABITÉS DE LA COMMUNE

La commune est composée des lieux habités ou ayant été habités suivants : AIGUEBONNE, ESPINASSOUS, GRAS, LA FOULQUARIÉ, LA FOUX, LA MOULINE, LANUÉJOLS, LA PÉNARIÉ, LA ROQUARIÉ, LE GARDIOL, LE ROQUET, LES GOUTINES, LES MAZES, LES RANDALS, LICIDE, MONTJARDIN, PRADINES, PRÉ-DE-BAYLE, RANDAVEL, ROGERS et SERVILLIÈRES.

LANUÉJOLS (Chef-lieu)

Pour les explications voir la première partie.

AIGUEBONNE

« Endenté de sable et de sinople, à une foi d'argent, parée d'or, mise en chef, d'où s'écoule une source du troisième, jaillissante en pointe et accostée de deux croissants du quatrième. »

Aiguebonne vient du latin « Aqua », la source et « Bonum », de bonne qualité.
Le blason image cette source, couleur argent, symbole de pureté héraldique. La foi image la vocation humaine de l'Aiguebonne du présent au travers de l'association Prometra France qui promeut une alternative de vie à travers la médecine traditionnelle africaine, les préceptes du Tantra et le ressourcement personnel. C'est la raison de l'endenté dont la géométrie rappelle les bases du Tantra et les couleurs les racines naturelles d'Aiguebonne au cœur des bois Cévenols et le lien avec l'Afrique avec le sable (Noir en héraldique).
Les croissants proviennent des armes du seigneur Veirier (D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois étoiles de gueules et accosté en chef de deux croissants d'or), le dernier possesseur du fief d'Aiguebonne.

ESPINASSOUS

« De gueules, à un taureau d'or, passant devant un buisson d'épines d'argent, accompagné en chef de deux têtes de mouton affrontées du même. »

Espinassous vient du latin occitan « Espinas », le lieu couvert d'épines.
Le blason s'inspire des armes des Bossuges qui étaient les premiers seigneurs d'Espinassous (De gueules, à un taureau d'or, passant devant un chêne de deux branches en sautoir d'argent).
Le chêne est remplacé par le buisson d'épines qui traduit le nom du hameau.
Les deux têtes de mouton reprennent les armes du chef-lieu et marquent la présence d'une ferme ovine.

GRAS

« D'azur, à un dolmen, accompagné en chef de deux têtes de mouton affrontées, le tout d'argent. »

Gras vient du gallo-romain « Crassius », nom de personne. C'est le lieu où demeurait le dénommé Crassius.

Le dolmen signale la présence de celui de Gras, monument mégalithique érigé il y a 5000 ans environ. L'azur et les têtes de mouton reprennent l'image du blason du chef-lieu. Les moutons traduisent aussi la vocation agricole de Gras.

LA FOULQUARIÉ

« D'azur, à une gerbe de blé d'or, brochant sur deux lances mises en sautoir en point d'argent, accompagnée en chef de deux têtes de mouton affrontées du second. »

Foulquarié vient du germanique « Folc », le peuple et « Hari », armé, suivi d'un déterminant locatif. C'est l'endroit où vivait le dénommé Foulquier.
Les deux lances traduisent le nom de Foulquarié. La gerbe de blé et les têtes de mouton représentent la vocation agricole du hameau. Les têtes de mouton sur fond azur reprennent les armes du chef-lieu.

LA FOUX

« De sinople, à une source tombant du chef en pal, accostée en chef de deux têtes de mouton, le tout d'argent. »

Foux vient de l'occitan « Fos », la source, le gouffre.
Le sinople indique qu'il s'agit d'une maison forestière. La source traduit le nom du lieu et les têtes de mouton reprennent les armes du chef-lieu.

LA MOULINE

« De sinople, à une roue de moulin d'argent, émergeant d'une mer réduite d'azur et accompagnée en chef de deux têtes de mouton affrontées du second. »

Mouline vient du latin occitan « Molina », le moulin à eau.
Le sinople indique que le lieu est en pleine forêt. La mer réduite symbolise le Trévezel dans lequel le moulin puisait son énergie. Les deux têtes de mouton reprennent les armes du chef-lieu.

LA PÉNARIÉ

« D’azur, à une brebis rampante contre un rocher escarpé se mouvant du flanc dextre de l’écu, le tout d’argent. »

Pénarié vient du latin occitan « Péna », l’escarpement, la hauteur rocheuse suivi d’un suffixe locatif. C’est le lieu près d’un escarpement rocheux (Il s’agit du profond sillon creusé par le Garenne à 200 m de là.
Le rocher escarpé traduit le nom du hameau.
La brebis indique le passé agricole et l’azur reprend les armes du chef-lieu.

LA ROQUARIÉ

« D’azur, à un rocher accompagné en chef deux têtes de mouton affrontées, le tout d’argent. »

Roquarié vient du latin occitan « Rocadèl », le gros rocher suivi d’un déterminant locatif. C’est le lieu près du gros rocher.
Le rocher traduit le nom de la commune.
L’azur et les têtes de mouton reprennent les armes du chef-lieu.

LE GARDIOL

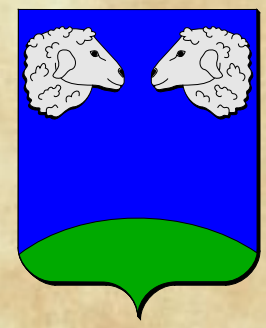

« D’azur, à un mont abaissé de sinople, accompagné en chef de deux têtes de mouton affrontées d’argent. »

Gardiol vient de l’occitan « Gardiola », la petite hauteur, la borne.
Le mont abaissé traduit le nom du lieu-dit.
L’azur et les têtes de mouton proviennent des armes du chef-lieu.

LE ROQUET

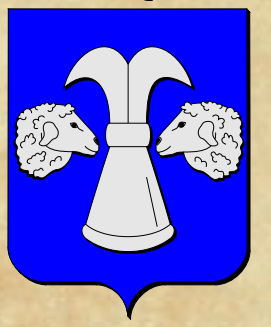

« D’azur, à un roc d’échiquier, accosté de deux têtes de mouton affrontées, le tout d’argent. »

Roquet vient du latin occitan « Roquet », qui signifie le petit rocher.
Le roc d’échiquier traduit le nom du hameau. Les têtes de mouton et l’azur reprennent les armes du chef-lieu.

LES GOUTINES

« D’azur, à une tête de mouton accompagnée de trois larmes, 2 et 1, le tout d’argent. »

Goutines vient du latin occitan « Gotal », prés arrosés par des petites sources.
Les larmes symbolisent les petites sources qui parcourent les prés, ce qui explique le fond de sinople. La tête de mouton reprend les armes du chef-lieu.

LES MAZES

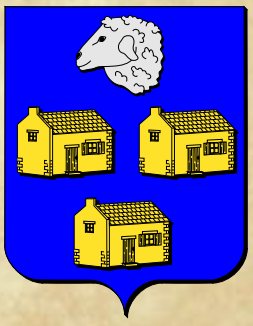

« D’azur, à trois maisons d’or, 2 et 1, accompagnées en chef d’une tête de mouton d’argent. »

Mazes vient du latin occitan « Mas », la maison au pluriel, donc le hameau.
Les trois maisons traduisent le nom du hameau. L’azur et la tête de mouton reprennent les armes du chef-lieu.

LES RANDALS

« D’argent, à trois burèles fleurés de dix pièces de gueules ; à une rencontre de bison d’or, brochant sur le tout et un franc-canton du chef dextre d’azur, chargé d’une tête de mouton d’argent. »

Randals vient du gaulois Randa « La frontière » qui sera capé par l’occitan pour prendre le sens de haie. Les Randals est le lieu où les champs sont entourés de haies.
Les burèles fleurés symbolisent les haies qui ont donné leur nom au hameau. Les couleurs générales employées sont celles du drapeau américain, indiquant par là l’activité western développée ici. La rencontre de bison indique la présence d’un élevage. La tête de mouton sur fond azur reprend une partie des armes du chef-lieu.

LICIDE

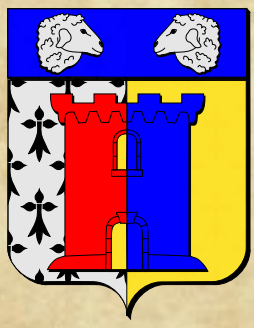

« Parti : Au 1 la moitié d’un écu d’hermine, à une tour de gueules, ouverte d’or ; au 2 la moitié d’un écu d’or, à une tour d’azur ; au chef d’azur, chargé de deux têtes de mouton affrontées d’argent. »

Licide vient du germanique « Leiso », nom de personne. C’est l’endroit où vivait le dénommé Leiso.
Le parti indique que le lieu était partagé en deux mandements : À gauche celui tenu par Valat de Lisside et à droite celui de La Tour. Le chef reprend une partie des armes du chef-lieu.

MONTJARDIN

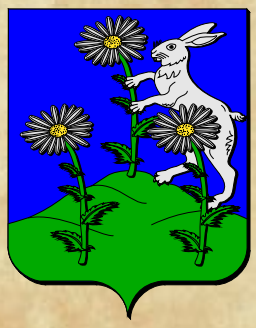

« D’azur, à un mont de sinople, sur lequel pousse une marguerite d’argent, boutonnée d’or, tigée et feuillée de sinople, contre laquelle se tient un lièvre rampant du troisième ; à deux autres marguerites brochant sur le tout en pointe . »

Montjardin vient du latin « Montem », le mont et jardin, désignant un endroit cultivé pour l’usage personnel.
Le mont et les marguerites traduisent le nom du hameau. L’azur et le mont reprennent les armes du chef-lieu. Le lièvre symbolise la partie sauvage du hameau.

PRADINES

« De sinople, à une épée basse d'argent, mise en pal ; au chef bastillé du second, chargé d'une croix de Malte de gueules. »

À ce jour, le hameau est le seul de la commune a posséder un blason officiel, que j'ai eu l'honneur de réaliser en novembre 2002, à la demande de M. TRITZ Daniel.

Pradines vient du latin occitan « Prada », le pré, suivi d'un diminutif. C'est l'endroit où se trouvent de petits prés. Le sinople représente les prés qui ont donné leur nom à Pradines. L'épée basse et le chef bastillé indiquent l'usage militaire et fortifié du lieu. La croix de Malte, évolution de la croix templière, montre l'appartenance du lieu aux templiers puis à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.
Les ornements sont deux branches de buis de sinople, fleuries d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'or pour marquer la présence du labyrinthe de buis et donc marquer la sérénité du lieu de Pradines.
L'écu est surmonté d'un busard Saint-Martin, espèce de rapace dont un couple niche sur le site ; il est l'emblème ailé du Causse-Noir.

PRÉ-DE-BAYLE

« De sinople, à une gerbe de blé d'or, accostée de deux têtes de mouton affrontées d'argent, et accompagnée en chef d'une demie ramure de cerf du même. »

Pré-de-Bayle est un lieu contemporain qui désigne une étendue herbeuse et dont le déterminant Bayle vient de l'occitan « Baile », le représentant du seigneur dans le village.
Le sinople et la gerbe de blé traduisent la partie pré du nom du lieu-dit ; en encadrant la gerbe de blé par les têtes de mouton on traduit la partie Bayle en imageant le lien direct entre le lieu et le chef-lieu, comme le Bayle avait un lien direct avec le seigneur du village. La demi ramure de cerf symbolise l'élevage de cerfs et biches qui fait la curiosité des promeneurs.

RANDAVEL

« D'argent, à une forêt de sinople ; à la chausse d'azur, chargée d'une tête de mouton d'argent, brochant sur le tout. »

Randavel vient du gaulois « Randa » , la frontière, la limite, suivi du latin « Vallis », la vallée. C'est la vallée à la frontière de la forêt.
L'argent symbolise le défilé rocheux du Pas de l'âne et la forêt la limite de la vallée. La chausse image la vallée. La tête de mouton et l'azur reprennent une partie des armes du chef-lieu.

ROGERS

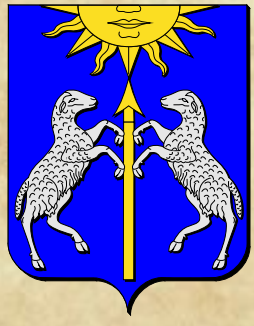

« D'azur, à une lance d'or, soutenue de deux brebis rampantes, affrontées d'argent, et soutenant un soleil se mouvant du chef. »

Rogers vient du germanique « Hrod », la gloire et « Gari » la lance. Dans sa graphie initiale le hameau portait le nom de Rogé ; il a lentement dérivé pour s'écrire aujourd'hui Rogers.
La lance et le soleil traduisent le nom du hameau. Les brebis honorent l'activité ovine. L'azur rappelle la couleur des armes du chef-lieu.

SERVILLIÈRES

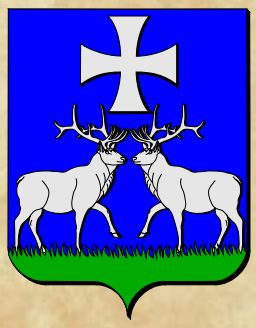

« D'azur, à une plaine herbée de sinople, sur laquelle sont deux cerfs affrontés d'argent, accompagnés en chef d'une croix pattée du même. »

Servillières vient du latin occitan « Cervieira », le lieu fréquenté par les cerfs.
Les cerfs traduisent le nom du hameau. La plaine herbée indique la vocation agricole du lieu qui remonte aux templiers ce qui explique la présence de leur croix. Les couleurs reprennent les armes du chef-lieu.

M. MOLINIER Jean-Claude, héraldiste Lou-Cantou, Rue de la Poste 30750 TREVES.